



DANS SA SEANCE DU 28 JANVIER 2019 LA MUNICIPALITE

A pris note

- Des résultats des radars sympathiques posés du 07 janvier au 21 janvier 2019 à la Rte du Lac, zone 60 km/h : le V85 est à 61 km/h et les plus grandes vitesses ont été relevées à plus de 90 km/h (environ une vingtaine de véhicules) ; Rte de Préverenges : le V85 est à 51 km/h et la vitesse maximale relevée est à 94 km/h ; une centaine de véhicules dépasse les 60 km/h

La municipalité